

Nomination de Jacques Mézard au ministère de la Cohésion des territoires : « Le SNAL prône une dynamique nouvelle pour préserver l'âme de chaque territoire »

À l'occasion du remaniement ministériel opéré par le gouvernement, Richard Ferrand est remplacé par Jacques Mézard à la tête du ministère de la Cohésion des territoires. Richard Ferrand s'apprêtait à infléchir la politique du logement pour l'orienter sur l'ensemble du territoire et non la dédier aux seules métropoles. Aujourd'hui, nous nous en remettons à Jacques Mézard pour engager les politiques publiques en matière d'urbanisme et d'aménagement dans cette voie.

« La nomination de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, est une bonne nouvelle pour notre profession », déclare Pascale Poirot, présidente du SNAL, organisation professionnelle consacrée à la représentation exclusive des aménageurs qui, tout au long des campagnes présidentielles et législatives, a défendu un plan de réformes au bénéfice de tous les territoires.

« Nous espérons pouvoir compter sur l'expérience d'un élu local, d'un président de communauté d'agglomération et d'un sénateur pour appréhender le territoire dans toute sa diversité et développer une vision large et pragmatique en faveur d'une politique du logement garante de la cohésion entre les bassins métropolitains, périurbains et ruraux. »

Et d'ajouter : « Nous le savons bien : le consensus émergent en faveur de la nécessité de doper la construction en secteur aménagé ne pourra se traduire concrètement sans l'appui d'un ministère rompu aux rouages – trop complexes – de chaque échelle géographique. Il faut une dynamique nouvelle préservant l'âme de chaque territoire. »

« À l'heure où le SNAL s'apprête à ouvrir les portes de son 23^e congrès aux aménageurs et aux élus locaux le 20 septembre prochain à Paris, je suis convaincue que l'ensemble des acteurs de l'aménagement investis au service des collectivités aura à cœur de valoriser son expertise et son savoir-faire devant notre nouveau ministre à cette occasion » conclut Pascale Poirot, pour d'ores et déjà prendre date.



Pascale Poirot
Présidente du SNAL

Le SNAL, seule organisation professionnelle dédiée exclusivement à l'aménagement, regroupe 300 entreprises, majoritairement privées, réparties au sein de 14 chambres régionales. Il accompagne la profession à satisfaire une mission d'intérêt général par l'exercice d'un devoir de conseil à l'égard des élus pour participer de manière opérationnelle à l'aménagement du territoire.